

Dernière minute... CHSCT Fonctions supports

CHSCT du 24 avril 2014.

Syndicats présents :
SUD, FO, CFTC, CFDT, CGT.

Les syndicats FO-CGT-CFTC-CFDT avait demandé la tenue de ce CHSCT. Pour rappel, le CHSCT initial sur les Fonctions Supports ne s'était pas tenu suite à l'envahissement à leur demande de la salle d'instance.

Préambule :

Le syndicat SUD fait inscrire au PV que le CHSCT initial n'a pas été réuni avant la mise en place des Fonctions Supports, malgré notre souhait d'y siéger le jour même de l'instance et notre interpellation, dans ce sens, de la direction.

Ce CHSCT extraordinaire, même s'il est justifié, ne peut donc pas s'y substituer.

Tout le monde connaît les conséquences désastreuses de la mise en place des Fonctions Supports. Une nouvelle fois, les syndicats CGT-FO-CFTC-CFDT avaient appelé à manifester. Comme d'habitude, SUD était présent.

La stratégie de SUD pour ce CHSCT était claire : aller dans le sens des discours tenus par les autres syndicats devant les collègues, et faire vivre une position de lutte de tous les syndicats contre les Fonctions Supports dans le cadre de ce CHSCT... Nous étions sans ambiguïté, dans la ligne de notre appel à l'unité du 18 avril envers les autres syndicats.

C'est pourquoi SUD a proposé aux autres syndicats (qui n'ont pas fait de proposition alternative) de voter officiellement la motion suivante, dans ce CHSCT, pour pouvoir ensuite mettre la pression juridique sur la direction :

« Les membres du CHSCT constatent que l'organisation des services et du travail, l'augmentation des cadences et les réductions d'effectifs liés à cette organisation de travail des Fonctions Supports entraînent :

- Une souffrance morale pour la catégorie ASH avec pour conséquence un taux d'absentéisme immédiatement très élevé
- Une fatigue physique et une nocivité pour la santé au travail augmentée pour toutes les catégories professionnelles impactée par cette organisation : IDE, AS, ASH, Coordinatrices, coursiers, logisticiens, cadres.
- Une ambiance de travail dégradée et des conflits inter-équipe liés au manque de temps de régulation interne du fait de la surcharge de travail

Cette dégradation brutale et majeure des conditions de travail est responsable d'une augmentation importante de l'absentéisme et d'une mise en danger physique et morale des salariés concernés. Les risques d'accident de travail, de burn out voire de suicide liés aux conditions de travail sont donc accrus et aigus.

Le CHSCT demande donc à ce titre l'arrêt immédiat de cette organisation dite des « Fonctions Supports » et le retour à l'organisation précédemment en cours au GHLRRA. »

Résultat du vote : POUR la motion : SUD (2 voix)

CONTRE la motion : représentant des médecins (1 Voix)

ABSTENTIONS : CGT, CFTC, FO, CFDT (7 voix)

???

Le seul syndicat à avoir voté pour le retrait des Fonctions Supports, c'est SUD !